



PRÉFET DE LA DRÔME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MONTÉLIMAR AGGLOMÉRATION
Arrivée le
26 MAI 2021

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Valence, le 18 mai 2021

Affaire suivie par : Christophe BOUILLOUX
et/ou Stéphane MAILLET

UiD Drôme-Ardèche
Cellule contrôles techniques et urbanisme
Tél. : 04 75 82 46 46
Courriel : christophe.bouilloux@developpement-durable.gouv.fr
et/ou stephane-l.maillet@developpement-durable.gouv.fr

20210511-LET-DAUR0145-AvisPlu-ModifSimpl2-v01s



Le chef de l'unité inter-départementale
à
Mme la directrice départementale
des territoires de la Drôme
4, place Laënnec
BP 1013
26015 VALENCE cedex

OBJET : *Avis sur le PLU arrêté de la commune de SAINT-GERVAIS-SUR-ROUBION.*

REFER : *Demande de la Communauté d'Agglomération Montélimar-Agglomération,
en date du 29 avril 2021.*

Par courrier cité en référence, la Communauté d'Agglomération MONTÉLIMAR-AGGLOMÉRATION m'interroge sur une modification du PLU de la commune de SAINT-GERVAIS-SUR-ROUBION.

La modification simplifiée concerne uniquement la parcelle cadastrée E404, qui n'est touchée par aucun risque technologique, dont nous avons la charge.

Cette modification n'appelle pas d'observation de ma part, pour les thèmes qui me concernent.

Pour le directeur de la DREAL, et par délégation,
Le chef de l'unité inter-départementale Drôme-Ardèche,

Signature numérique de
Gilles GEFFRAYE
gilles.geffraye
Date : 2021.05.21 14:55:01
+02'00'
Gilles GEFFRAYE

Copies :

- 1 – Communauté d'Agglomération MONTÉLIMAR-AGGLOMÉRATION
(Maison des Services Publics / 1, avenue Saint-Martin / 26200 MONTÉLIMAR)
- 2 – Mairie de SAINT-GERVAIS-SUR ROUBION
(Mairie / 3, rue des Terrasses / 26160 SAINT-GERVAIS-SUR-ROUBION)
- 3 – Services CIDDAE – PRICAE – MAP (par mél)
- 4 – Cellule 1 – urbanisme
- 5 – Chrono urbanisme